



RCS : NIMES

Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00483

Numéro SIREN : 818 770 703

Nom ou dénomination : SAS "A3 DO BAT"

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2017 sous le numéro de dépôt B2017/007889

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/007889**
n°de gestion : **2016B00483**
n°SIREN : **818 770 703 RCS Nîmes**

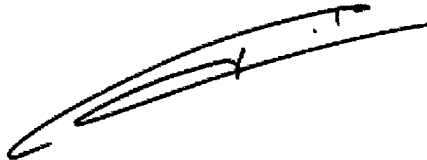
Le greffier du Tribunal de Commerce de Nîmes certifie avoir procédé le 14/06/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SAS "A3 DO BAT" - Société par actions simplifiée
8 rue Chante Soleil 30470 Aimargues -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1021057

57889



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	03032016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société SAS A3DOBAT	8 RUE CHANTE SOLEIL
SIRET 81877070300010	30470 AIMARGUES
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	

SIRET	
-------	--

B ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
PLAQUISTE	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 15%	21 577	Déficit
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
			PV exonérées (art. 238 quinquies)		

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines	
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	
dans le secteur productif, art. 244 quater W	
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CASAL CHRISTIAN 18 CHEMIN DES MISSARGUES 34160 SAINT GENIES DES MOURGUES Tél:	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 28/04/2017
	Qualité et nom du signataire: SAS A3 DOBAT Desordre du Bâtiment 8 rue chante soleil 30470 Aimargues Tél: 06 50 75 82 12
Tél:	Signature: RSC Nîmes : 818 710 000

"certificat" conforme à l'original

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d
Montant des distributions							e
autres que celles visées en (a),							f
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)							g
							h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

H DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les ADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	2 685	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
atrocensions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2016 ou exercice

du 03032016

au 31122016

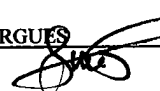
Désignation de l'entreprise Société SAS A3DOBATAdresse 8 RUE CHANTE SOLEIL 30470 AIMARGUES**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①**

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑪) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2016 (total col.9 + total col.10) ⑩		- de l'exercice 2016 ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire		A AIMARGUES le 28/04/2017	
AMROUT ZOUHAIR PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL		Signature,  SAS A3 DO BAT	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désordre du Bâtiment
8 rue chante soleil - 30470 Aimargues
Tél.: 06 50 75 82 12
RSC Nîmes : 818 770 703

Designation de l'entreprise Société SAS A3DOBAT				Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 8 RUE CHANTE SOLEIL				30470 AIMARGUES	
Numéro SIRET * 81877070300010					
Durée de l'exercice en nombre de mois * 10				Durée de l'exercice précédent * 12	
				Exercice N clos le 31122016	
				Exercice N-1 clos le 100000	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048		
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	1 265	
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068	070	10 042	
	Autres * (3)	072	074	4 389	
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	21 637	
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	37 332	
Total général (I+II)		110	112	37 332	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		18 501	
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		19 501	
	Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		5 991	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	3 711	11 841	
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		17 832	
	Total général (I + II + III)	180		37 332	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise **Société SAS A3DOBAT**Néant ☐ ***A - RÉSULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 1 6Exercice N-1 clos le
0 0 0 0 0

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210			
	Production vendue	biens services * dont export et livraisons intracommunautaires	215		214			
			217		218	55 333		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226	1 056		
Autres produits				230				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	56 389		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stock (marchandises) *				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	12 578		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240	(1 265)		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	19 952		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		44		
	Rémunérations du personnel *				250	2 949		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	343		
	Dotations aux amortissements *				254			
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)					264	34 601	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	21 788		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				280			
	Produits exceptionnels				290	0		
	Charges financières				294	7		
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300	43	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
	Impôts sur les bénéfices *				306	3 237		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	18 501		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	18 501	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	3 237		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprise nouvelle (44. series)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987			
Reprise d'entreprises en difficulté (44. series)	981		Jeune entreprise innovante (44. series A)	989				
Dépense ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344				
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"			655					
Dédutions	Zones de restructuration de la défense (44. series)			127				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			991				
	Créance due au report en arrière du déficit			346				
	Zones de revitalisation rurales (44 quaterdecies)			138				
Fôles de compétitivité hors CICE (art 44. series)			990					
					342			
					350	161		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	21 577	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	21 577	372	

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société SAS A3DOBAT

31/12/2016

[illegible]

Détail des déductions diverses		
CICE NON IMPOSABLE		161
Total des déductions diverses	350	161

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : **Société SAS A3DOBAT**

Néant ☒ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
Immobilisations financières		480	482	484	486	
TOTAL		490	492	494	496	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES					
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
TOTAL		570	572	574	576

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591			
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : **Société SAS A3DOBAT**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	5 859
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	3 148
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : **Société SAS A3DOBAT**

31/12/2016

[illegible]

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>Société SAS A3DOBAT</u>			Néant ☐ *
Exercice ouvert le : <u>03032016</u>	et clos le : <u>31122016</u>	Durée en nombre de mois <u>10</u>	

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	55 333
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	1 056
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	56 389

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	12 578
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	(1 265)
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	19 139
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	30 452

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	25 937
---	-----	--------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	25 937
---	-----	--------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	55 333
Période de référence du 024 03/03/2016 au 160 31/12/2016		
Date de cessation	186	

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	1
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(6)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2017

Formulaire obligatoire
art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1(1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 8 1 8 7 7 0 7 0 3 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société SAS A3DOBAT

ADRESSE (voie) 8 RUE CHANTE SOLEIL

CODE POSTAL 30470 VILLE AIMARGUES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique AMROUT Prénom(s) ZOUHAIR

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 1 000

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 8 Voie RUE CHANTE SOLEIL

Code postal 30470 Commune AIMARGUES Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
40810000 FOURNISSEURS F.N.P			5 240.00
30/12/2016 CD ARCADE MAISON ETANCHE FNP		2 600.00	
30/12/2016 CD FNP CASAL CPTIE 2016		2 640.00	
42820000 PROVISION CONGES PAYES			264.00
30/12/2016 CD PROVISION CONGES PAYES		264.00	
43820000 CHARGES SOCIALES SUR C.P			50.00
30/12/2016 CD CHARGES SOCIALES SUR C.P		50.00	
44860000 ETAT CHARGES A PAYER			18.00
30/11/2016 CD Salaire de 11/2016		9.24	
31/12/2016 CD Salaire de 12/2016		8.76	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67100000 CHARGES EXCEP GESTION			43.38
30/12/2016 CD URSSAF MAJ° 4°T RESIE178€	43.38		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77100000 PRODUITS EXCEP GESTION			0.16
31/12/2016 CD Différence lettrage		0.16	

DETAIL LIASSE 2033-A[illegible]

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF		Exercice N 31/12/2016 10	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		1 000		1 000	
10100000 CAPITAL		1 000		1 000	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		18 501		18 501	
TOTAL I		19 501		19 501	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		5 991		5 991	
40000000 FOURNISSEUR		751		751	
40810000 FOURNISSEURS F.N.P		5 240		5 240	
AUTRES DETTES		11 841		11 841	
42820000 PROVISION CONGES PAYES		264		264	
43100000 U.R.S.S.A.F		795		795	
43720000 CAISSE DE RETRAITE		354		354	
43820000 CHARGES SOCIALES SUR C.P		50		50	
44400000 ETAT IMPOT SOCIETE		3 076		3 076	
44550000 TVA A DECAISSER		2 513		2 513	
44571000 TVA COLLECTEE 10		667		667	
44572000 TVA COLLECTEE 20%		306		306	
44860000 ETAT CHARGES A PAYER		18		18	
45500000 C/C AMROUT Z		3 711		3 711	
46700000 DEBITEURS CREDITEURS DIVERS		87		87	
TOTAL III		17 832		17 832	
TOTAL GENERAL		37 332		37 332	

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 10	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	55 333		55 333	
70600000 PRESTAT° SERVICES 20% - 19.60%	3 255		3 255	
70600500 PRESTATIONS 10% - 7% - 5.5%	52 078		52 078	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 056		1 056	
74000000 SUBVENTION D'EXPLOITATION	1 056		1 056	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	56 389		56 389	
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	12 578		12 578	
60100000 ACHAT	12 578		12 578	
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS)	1 265		1 265	
60310000 VARIATIONS STOCKS	1 265		1 265	
AUTRES CHARGES EXTERNES	19 952		19 952	
60630000 FOURNITURES PETITS EQUIPEMENTS	1 984		1 984	
60640000 FOURNITURE ADMINISTRATIVE	448		448	
61101000 SOUS TRAITANCE AL°	900		900	
61351000 LOCATIONS VEHICULES	813		813	
61600000 ASSURANCES	1 056		1 056	
62260000 HONORAIRES	2 392		2 392	
62500000 FRAIS DE DEPLACEMENT	6 718		6 718	
62510000 FRAIS RESTAURATION	2 987		2 987	
62511000 FRAIS DE DEPLACEMENT HOTEL	1 979		1 979	
62570000 MISSIONS RECEPTIONS	401		401	
62700000 SERVICES BANCAIRES	274		274	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	44		44	
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	18		18	
63130000 FORMATION CONTINUE	26		26	
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	2 949		2 949	
64110000 SALAIRES ET APPOINTEMENTS	2 685		2 685	
64120000 CONGES PAYES	264		264	
CHARGES SOCIALES	343		343	
64510000 U R S S A F	259		259	
64520000 COTISATIONS RETRAITE SALAIRES	196		196	
64582000 CHARGES SUR C.P	50		50	
64990000 CICE NON IMPOSABLE	161		161	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	34 601		34 601	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	21 788		21 788	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0		0	
77100000 PRODUITS EXCEP GESTION	0		0	
CHARGES FINANCIERES	7		7	
66160000 INTERETS BANCAIRES	7		7	

DETAIL LIASSE 2033-B

[illegible]

A3DOBAT
S.A.S. AU CAPITAL DE 1000 €
Siège social : 8 Rue Chante Soleil
30470 AIMARGUES

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 02 MAI 2017

L'an deux mil dix sept,

Le 02 mai,

A neuf heures,

Les associés de la S.A.S. « A3DOBAT », Société par Actions Simplifiées au capital de 1000 euros, divisé en 1000 actions de 1 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

- Monsieur Zouhair AMROUT, titulaire de..... 1000 actions

seul associé de la Société et représentant en tant que tel la totalité des parts sociales émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur AMROUT Zouhair, président.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- le rapport de gestion établi par la gérance,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223 – 19 du Code de commerce,

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par les dites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223 –19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 1000 voix ayant votées pour, 0 voix ayant votées contre, 0 voix s'étant abstenue.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 18 500.56 € de l'exercice, de la manière suivante :

- | | |
|---------------------|-------------|
| - Réserve légale : | 100.00 € |
| - Autres réserves : | 18 400.56 € |

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 1000 voix ayant votées pour, 0 voix ayant votées contre, 0 voix s'étant abstenues.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale, constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223 – 19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'il n'y a aucune convention.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

1000 voix ayant votées pour, 0 voix ayant votées contre, 0 voix s'étant abstenues.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 1000 voix ayant votées pour, 0 voix ayant votées contre, 0 voix s'étant abstenues.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

"certifié" conforme à l'original
SAS A3 DO BAT
Désordre du Bailment
8 rue chante soleil / 80470 Aimagues
Tél.: 06 50 75 82 12
RSC Nîmes : 818 770 703

A3

A3DOBAT
S.A.S. AU CAPITAL DE 1000 €
Siège social : 8 Rue Chante Soleil
30470 AIMARGUES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 02 MAI 2017

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2016

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 18 500.56 € de l'exercice, de la manière suivante :

- | | |
|---------------------|-------------|
| - Réserve légale : | 100.00 € |
| - Autres réserves : | 18 400.56 € |

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

LA GERANCE

"certifiée" conforme à l'original

SAS A3 DO BAT
Désordre du Bâtiment
8 rue chante soleil - 30470 Aimargues
Tél : 06 58 75 82 12
RSC Nîmes : 818 770 703

CHRISTIAN CASAL
EXPERT COMPTABLE – COMMISSAIRE AUX COMPTES

*58 Chemin des Missargues – 34160 Saint Génès des Mourgues ; Tél : 04-67-86-25-46 ;
Inscrit près la cour d'appel de Montpellier ; R.C. Montpellier : B 808 851 596 ; Ape : 6920 Z*

GREFFE TC NÎMES
12 Rue Cité Foulc
30000 Nîmes

St Génès des Mourgues, le 02/05/2017

Veillez trouvez ci joint les documents suivants nécessaire à l'enregistrement relatifs à l'exercice 2016 de la Sas
« A3DOBAT » :

	DENOMINATION	QUANTITE	COMMENTAIRES
GREFFE T.C. NIMES	Plaquette Greffe	1	Certifié conforme à l'original+signature+tampon en première page
	PV AGO	1	Certifié conforme à l'original+signature+tampon en dernière page
	Affectation résultat	1	Certifié conforme à l'original+signature+tampon
	Chèque	1	chèque à l'ordre du greffe du tribunal de commerce

Veillez croire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Franck CASAL

Christian CASAL